

**Première rencontre thématique  
entre le gouvernement et le Pacte pour le pouvoir de vivre :**

**La précarité énergétique doit être une priorité du budget 2020**

Des représentants du Pacte pour le pouvoir de vivre rencontrent cet après-midi le ministre du Logement Julien Denormandie, la secrétaire d'Etat à la transition écologique Emmanuelle Wargon et la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances Agnès Pannier-Runacher au sujet de la rénovation énergétique des logements. Il s'agit du premier des six rendez-vous thématiques entre le Pacte pour le pouvoir de vivre (organisations environnementales, de solidarité et d'éducation, mutuelles et syndicats) et des membres du gouvernement, prévus suite à la rencontre avec le Premier ministre du 27 août dernier.

Le Pacte a mis en avant, parmi ses 8 mesures d'urgence prioritaires, la lutte contre la précarité énergétique, qui touche près de 12 millions de personnes en France. Ce chantier est indispensable pour rénover les 7 millions de passoires énergétiques, pour améliorer le pouvoir d'achat, réduire la consommation et de la dépendance énergétique des Français, améliorer leur confort de vie et leur santé, tout en créant de l'activité sur les territoires et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Pour y parvenir, les membres du Pacte plaident pour une obligation de rénover à moyen terme pour les bailleurs qui mettent en location des passoires énergétiques, alors que le gouvernement a préféré reporter cette échéance à une date lointaine (2028 voire 2033) et dans des conditions incertaines. Ils demandent également un investissement public fort pour aider les propriétaires modestes à se lancer dans des chantiers de rénovation complets et performants, en visant un reste-à-charge 0 et un service public de l'efficacité énergétique capable sur les territoires d'accompagner les ménages.

Les membres du Pacte sont donc inquiets de la réforme des aides à la rénovation prévues dans le projet de loi de finances pour 2020. La transformation du crédit d'impôt (CITE) en prime pour la rénovation recentrée sur les plus modestes est une avancée réelle mais le budget global est en baisse et ne permettra pas aux ménages les plus pauvres de financer des rénovations complètes de leur logement. Sans changement de braquet, les objectifs officiels d'éradication des passoires énergétiques et de 500 000 rénovations performantes risquent, une fois de plus, de ne pas être atteints.